

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société EJC TRAPENLIFTSERVICE s.àr.l., au nom et pour le compte de Madame KRAMER-WENNMACHER, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, 16 rue Charles Schwall.

Bertrange, le 30 septembre 2024

Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS Bourgmestre Georges FRANCK Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 30 septembre 2024.

Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 30 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS Bourgmestre

Georges FRANCK Secrétaire